



Genève, le 12 juin 2018

Communiqué de presse

Dans le canton de Genève, un étranger « naturalisable » sur dix a acquis la nationalité suisse entre 2010 et 2014

En moyenne entre 2010 et 2014, parmi les personnes étrangères établies dans le canton et détenant le nombre d'années de résidence suffisant pour se naturaliser, une sur dix a acquis la nationalité suisse. Les jeunes ainsi que les personnes nées en Suisse sont plus enclines à se naturaliser que la moyenne. Par ailleurs, le taux de naturalisation est plus bas pour les personnes provenant de l'UE28/AELE, qui bénéficient de la libre circulation, par rapport aux ressortissants de pays tiers.

Parmi les habitants âgés de 15 ans ou plus recensés en moyenne annuelle dans le canton entre 2010 et 2014, le nombre d'étrangers qui détenaient le nombre d'années de résidence suffisant pour se naturaliser se montait à 95 000, c'est-à-dire 71 % de la population étrangère genevoise (sans les fonctionnaires internationaux). Parmi eux, un peu plus de 10 000 se sont effectivement naturalisés entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2014. Le taux de naturalisation s'est ainsi monté à 10,8 % sur la période.

L'âge est l'un des facteurs prédisposant le plus à la naturalisation, celle-ci étant particulièrement sollicitée par les plus jeunes. Ensuite, le taux de personnes naturalisées décroît avec l'âge, pour arriver à un niveau extrêmement faible parmi les retraités.

Le taux de naturalisation atteint presque 20 % parmi les personnes « naturalisables » nées en Suisse. Pour celles qui sont arrivées de l'étranger, plus la durée de résidence est longue, plus le taux de naturalisation est faible. Au-delà de 25 ans de résidence, la proportion de personnes qui se naturalisent est très faible (inférieure à 3 %).

Les personnes provenant de l'UE28/AELE, qui bénéficient de la libre circulation, rechignent à acquérir la nationalité suisse. C'est notamment le cas pour les ressortissants de France, Italie, Portugal et Espagne, qui groupent les effectifs d'étrangers les plus importants dans le canton. A titre de comparaison, les Turcs et les Kosovars, qui sont hors de l'UE28/AELE et qui représentent une part importante des étrangers vivant à Genève, affichent un taux nettement plus élevé de naturalisation, autour de 20 %.

Pour en savoir plus

Le profil des Genevois naturalisés. Résultats 2010-2014. Communications statistiques n° 56, juin 2018 (10 pages). A commander (10 francs) ou téléchargeable gratuitement à cette adresse : <http://www.ge.ch/statistique/publications/welcome.asp?collec=date>